

PRIX DE L'ABONNEMENT.

POUR LE CANADA. Pour douze mois payable d'avance \$2.50 Pour six mois \$1.25 POUR LES ÉTATS-UNIS. Pour douze mois (en greenback) \$3.00 Pour six mois 1.50

Les frais de poste se trouvent désormais à notre charge, les abonnés sont avertis qu'ils auront à payer leur abonnement invariablement d'avance. En négligeant de se conformer à cette disposition, les abonnés de toute contrée auront vingt-cinq centimes de plus à payer. Tout semestre commencé se paie en entier. L'envoi du journal aux États-Unis est discontinué aussitôt l'abonnement expiré.

LE FRANCO-CANADIEN

Publie à St. Jean d'Iberville, Canada.

I. BOURGUIGNON, PROPRIÉTAIRE.

F. G. MARCHAND, Redacteur-en-Chef.

PRIX DES ANNONCES.

Première insertion par ligne..... 10 centims Chaque insertion subséquente par ligne..... 3

Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertion voulu, sera publiée jusqu'à avis du contraire.

Une remise libérale est accordée pour des annonces à long terme.

Les lettres d'affaires doivent être adressées à I. Bourguignon, propriétaire du journal, et celles concernant la rédaction à F. G. Marchand, rédacteur.

Le FRANCO-CANADIEN paraît les MARDI et VENDREDI de chaque semaine.

ENTREPOT DE CHAPEAUX FOURRURES DU CANADA. ETABLISSEMENT 1859. PRIX D'ENCAN CHEZ F. P. FUTVOYE. La vente de M. Futvoye a lieu au-dessous du prix courant. C'est la meilleure occasion pour acheter des marchandises à moitié prix.

IMPRIMERIE DU FRANCO-CANADIEN No. 2 PLACE DU MARCHÉ. Toutes sortes d'impressions en Français et en Anglais. A l'usage des Banques, Cours, Bu reaux d'Agence, Maisons Com merciales et Industrielles.

BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc. AFFICHES, PROGRAMMES, ETC., ETC., ETC.

ROY & BOUTILLIER AVOCATS No. 10 Rue St. Jacques, Montréal. P. H. ROY F. G. BOUTILLIER

BONNES NOUVELLES POUR LES TEMPS DURS. Une PIASTRE DE GAGNE pour CHAQUE PIASTRE DEPENSE J. E. CLEMENT annonce qu'il fera spécialement à dater de lundi prochain, une vente à sacrifice tous les jours depuis NEUF HEURES JUSQU'A MIDI à plus bas prix qu'en gros sur toutes ses MARCHANDISES SECHES, HARDES FAITES, VAISSELLES, FERRONNERIES, PEINTURES, et aussi un lot spécial de Banqueroute de FERBLANTERIES.

J. E. CLEMENT BLOC DE CRISTAL, NO. 61 & 63, Rue Richelieu, St. Jean.

T. A. & C. R. COUSINS Ont le plaisir d'annoncer qu'ils viennent d'entrer de nouveau dans leur ancienne place d'affaires, si spacieuse si située au coin des Bues Richelieu et St. Jacques, dans la magnifique block McPherson, où ils disposeront toujours un stock des plus complets et des mieux choisis de grocerie de famille, friandises de toutes sortes et autres articles de ménage, tels que contellerie de table, verrerie et faïencerie pour tables et toilette, garnitures de salons et chambres à coucher, lampes, contellerie plaquée, nattes de table, ustensiles de cuisine en bois, et une grande quantité d'autres objets trop longs à énumérer.

T. A. & C. R. COUSINS Marchands en gros et en détail de Provisions etc. ST. JEAN, P. Q.

GRANDE LOTERIE DU SACRE CŒUR Cette Loterie destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal. Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coadjuteur, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Ouimet, de L. A. Jetté, M. P. P., A. R. Hubert, protonotaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Alfred Larocque, Sr., C. S. Rodier, Pierre L'Espérance et de Michel Stewart, Etc., et sous la surveillance des membres de trois comités.

VALEUR DE LA LOTERIE. 1 Bourse en or de \$ 10,000.00 1 do do 2,000.00 1 do do 1,000.00 1 do do 500.00 5 do do 500.00 5 do do 250.00 25 do do 250.00 500 lots à tirer, valeur moyenne 250,000.00 50 chauboucs de toutes les couleurs, plusieurs en drap noir 1,200.00 20 ciboires do do 400.00 42 calices do do 750.00 48 do do 48.00 8 encensoirs do do 432.00 12 ostensoirs do do 72.00 12 paires de barettes do do 360.00 12 garnitures d'autel do do 870.00 290 objets do do 2,000.00 2000 do do 2,000.00 1 bénitier do do 4.00 Total \$272,782.00

BIOGRAPHIE DE THÉOPHILE ARPIN, Ecr. Décédé le 15 Juillet 1877.

C'est avec un profond sentiment de tristesse que l'on a appris la mort de Théophile Arpin, Ecr., arrivée à Liverpool, (Angleterre), le 15 Juillet 1877. Sa santé était chancelante depuis deux ou trois ans par suite d'une activité fébrile et d'une tension d'esprit trop absolue. Alors il avait pris la résolution d'aller demander à la clémence du climat français les forces qui l'abandonnaient peu à peu et que lui refusaient les rigueurs de la température de notre pays. Malheureusement, il était trop tard: la maladie avait fait son œuvre terrible et avait enfin triomphé du tempérament robuste dont était doué le défunt, en le minant petit à petit. Il succomba, âgé seulement de 52 ans, des qu'il eût mis le pied sur le sol européen.

Le regrette défunt était l'un de nos concitoyens les plus distingués et les plus utiles. Il jouissait de l'estime de tous ceux qui le connaissaient, car il unissait à un caractère aimable et à des manières polies, tout le prestige que donne une position sociale élevée, acquise par un labeur constant et par une intelligence d'élite. C'est en considération de tous ces titres que nous publions cette modeste notice biographique, et nous pensons que le public de St. Jean et des environs ne lira pas sans intérêt l'histoire de la vie de ce citoyen dont tous ont reconnu les qualités qui le distinguaient. Du reste, elle offre des enseignements pratiques que la jeunesse amante du travail fera bien de mettre à profit; elle verra comment, avec du travail et de l'énergie, on peut parvenir à se créer dans le monde une position enviable. On ignore pas que M. Arpin, dans sa jeunesse, était dans le même cas que la plus grande partie d'entre nous. Il n'était pas né avec un empire pour partager; il a dû se frayer son chemin lui-même. Il est le fils de ses œuvres, le self made man, comme disent nos cousins les yankees, et sa vie, comme celle de tous les hommes ingénieux et entrepreneurs, peut servir d'exemple sous bien des rapports. L'on ne doit jamais se laisser aller à l'école de l'expérience.

M. Théophile Arpin était né à Belœil, en 1825 le 1er novembre—est-ce que cette date funèbre porte malheur?—du mariage d'Antoine Arpin et Clémence Levasseur, cultivateurs modestes et laborieux—comme on en trouvait dans ce bon vieux temps, si heureux, où l'économie bien entendue précipitait tant d'aïeux et de bien-être. Dans ce temps-là—ce n'est pas encore bien éloigné de nous, et les vieillards s'en rappellent parfaitement encore—la classe agricole était à l'aise, très-à l'aise dans ses goûts, ses manières, ses plaisirs. Elle n'enviait pas le bonheur plus ou moins réel, plus ou moins faux, des habitants des villes et des villages, et ses mérites simples rejoignaient tous les raffinements d'une civilisation qui amoindrit les cours, qui énerve le courage, qui flatte les faiblesses de l'âme, qui monte enfin le bonheur sous un jour trompeur—et l'on était plus heureux, et l'on était plus riche. On pratiquait une économie stricte et éclairée. L'on se contentait de peu. On s'habillait d'une manière simple et confortable à la fois; l'on se nourrissait d'une manière frugale et saine—et les granges et les greniers étaient toujours remplis, et les cours étaient toujours riches de vertus. Dans ce temps-là, l'on se disait—et avec raison—que la profession de labeur est la plus antique et la plus noble de toutes; que la culture est la base de la richesse d'un pays et du bien-être public. On s'attachait à sa terre, on l'aimait comme une nourrice, on la cultivait avec soin et avec amour, et l'on recueillait une moisson abondante, capable de soutenir une famille nombreuse et de suffire à l'aumône que l'on doit aux déshérités du sort.

M. Arpin fut donc élevé dans la pratique des sages principes de l'ordre, de l'économie et du travail. Il eut toujours sous les yeux les meilleurs exemples, des son plus jeune âge. On lui fit adopter des habitudes rangées qui lui servirent grandement plus tard, lorsqu'il fut laissé à ses propres ressources, et qui contribuèrent par dessus tout à l'élever à la position qu'il a occupée dans le monde. Comme ses parents appréciaient à leur juste valeur tous les bienfaits d'une bonne instruction, ils le confièrent aux soins du Notaire Lesage qui développa ses facultés intellectuelles et lui apprit les éléments d'une instruction solide que le jeune élève compléta au collège de Chambly, qui jouissait alors d'une grande renommée et était très-fécond. A cette époque, l'instruction commerciale que l'on donnait aux jeunes gens était presque nulle—puisque aujourd'hui encore elle laisse beaucoup à désirer.—Il fallait donc s'instruire par soi-même, au moyen de



l'observation et d'une longue et laborieuse pratique du commerce. La carrière était aussi rémunérative, peut-être, qu'aujourd'hui, mais pour arriver, il fallait un travail beaucoup plus ardu. Au sortir du collège, M. Arpin se sentit de l'inclination pour le commerce. Alors, comme il avait une intelligence ouverte et un caractère très-résolu, il se décida d'aller parfaire ses connaissances aux États-Unis, où, comme une foule de jeunes gens, il se sentit attiré par l'état florissant des affaires. Il dirigea ses pas vers Chicago, cité naissante et regnaît une activité qui devait en faire la célèbre métropole de l'ouest. Il y demeura deux années pendant lesquelles il s'appliqua à saisir le côté pratique de l'esprit américain et à apprendre la langue anglaise. Alors, il commença son apprentissage—pour ainsi dire—de cette science compliquée et si positive qu'on nomme le commerce. Bien sait quels sont les difficultés à vaincre et les obstacles à surmonter sur cette voie accidentée! A l'âge où les jeunes gens vivent ordinairement sans inquiétude et sans souci d'aujourd'hui sous le toit paternel, M. Arpin était à des milliers de milles de son pays, luttant contre les mille et mille peines d'une existence laborieuse, mangeant le pain amer de l'exil, foulant du pied le sol étranger et se déchirant les mains aux ronces et aux épines de la vie réelle. Il lui a fallu un grand courage pour ne pas défaillir sur sa route. Mais l'adversité donna une expérience précieuse, et, à dix-huit ans, M. Arpin était au courant des affaires comme un quadranaire.

De retour des États-Unis, avec un bagage précieux de connaissance utiles, il se plaça dans des maisons de commerce bien établies et bien connues, dans le pays. Il fit preuve d'un esprit d'ordre, d'une activité et d'aptitudes très-remarquables. Enfin, en 1844, à l'âge de 19 ans seulement, alors qu'un jeune homme, en général, n'a pas encore songé sérieusement quel parti il doit prendre pour lui assurer son avenir, qu'il expérimente les hauts et les bas de la vie, M. Arpin se maria. Il épousa Mademoiselle Leodel, de St. Jean, fille unique d'Edouard Leodel, officier des douanes de Sa Majesté à St. Jean, et alla demeurer à Lanoraie comme Gérant de la Compagnie de chemin de fer de Lanoraie. Cette situation importante lui avait été offerte en considération de ses hautes capacités comme financier et administrateur. De fait, la gestion des affaires de cette compagnie lui fut le plus grand honneur. Trois ans après, il revint à St. Jean où l'appelaient son négoce de grains et de bois.

A partir de cette époque jusqu'en 1866, M. Arpin a toujours été à la tête d'un commerce général considérable qui absorbait tout son temps et qui exigeait une somme de travail et une force inouïe. Cependant, malgré les fatigues et les lourdes préoccupations qui lui donnaient ses affaires personnelles qui ont toujours été conduites avec un succès éclatant, le regrette défunt a voulu consacrer une partie précieuse de son temps aux affaires publiques. Il a voulu mettre ses facultés et ses connaissances au service de ses concitoyens, car il a compris—ce que tout le monde devrait comprendre—que chacun se doit à tous. L'indifférentisme, en matière d'intérêt public, est toujours coupable, en quelque sorte. Il ressemble à l'égoïsme. Que dirait-on d'un matelot qui refuserait de mettre la main à la manœuvre d'un navire, qui doit constamment marcher vers le port? Or, une société—une ville ou une province, c'est un navire; le port, c'est le progrès, et tout le monde doit mettre la main à la manœuvre; tout le monde, dans la mesure de ses capacités, doit concourir à la marche du navire algébrique, en s'occupant de la chose publique pour l'intérêt général. Ce principe, M. Arpin l'a mis en pratique. Il a travaillé de son influence et de son énergie en faveur

de améliorations publiques et des projets tendant à promouvoir le bien-être de la ville et de ses concitoyens. Son dévouement de tous les jours ne resta pas longtemps sans récompense. En 1870, il fut élu Président de la manufacture de laine qui, malheureusement, fut détruite lors du grand incendie du 18 juin 1872. On lui avait offert un mandat parlementaire, offre qu'il déclina par modestie, en alléguant que d'autres pouvaient représenter le Comté avec plus d'avantage. Enfin ses concitoyens l'appelèrent aux honneurs civiques. Il fut élu Maire de St. Jean à l'unanimité pendant trois années consécutives, en 1873, 1874 et 1875. Il a rempli cette charge de manière à donner pleine satisfaction à ses concitoyens, dont il possédait toute la confiance; ce fut donc avec regret que l'on apprit qu'il était dans la nécessité de résigner sa position, pour cause de maladie. En effet, ses forces étaient épuisées par l'excès du travail et par l'absence qu'il avait toujours déployée depuis qu'il avait été lancé dans le tourbillon du monde, c'est-à-dire depuis sa jeunesse.

Nous avons oublié de dire qu'en Décembre 1863, pendant que tout lui souriait, que ses affaires étaient florissantes et qu'il commençait à recueillir le fruit de ses longs travaux, un malheur domestique des plus cruels était venu fondre sur sa maison. Son épouse mourut, jeune encore, laissant plusieurs enfants en traîtres M. Chs. Arpin, l'un des membres de la maison Arpin & Frères, courtiers de cette ville, et la Dame de M. J. S. Messier, avocat. Celle-ci est morte il y a quelques années, laissant une jeune enfant. M. Arpin s'était marié en secondes noces à Dame Agnes Marchand, veuve de Dr. Pattee. Il fut aussi bon époux et bon père qu'il avait été bon citoyen. Sa famille et ses amis intimes n'oublieront jamais l'aumône de son caractère et toutes les qualités du cœur qui font aimer l'homme dans la famille comme dans les relations sociales. Il était généreux pour les pauvres et pratiquait largement la charité. Il faisait l'aumône de la manière prescrite par la bienveillance et la religion: "Sa main gauche ignorait ce que donnait sa main droite." L'Eglise de St. Jean lui est reconnaissante pour quel que bienfaits. Il distribuait lui-même jusqu'à 100 cordes de bois aux pauvres de la ville à l'approche de l'hiver. Il fit également un don considérable à l'Eglise de Ste. Emélie de l'Énergie. Ses œuvres charitables ne se bornent pas là, car il a souvent tendu la main à l'infirme qui était dans le besoin.

La maladie qui emporta dans la tombe M. Arpin se déclara en 1874; elle était due à un épuisement provenant des fatigues et d'une concentration trop constante de l'esprit. Les progrès du mal furent si rapides que M. Arpin dut résigner sa position comme maire de la ville. Le repos donna quelque force au malade; mais malheureusement, il ne pouvait s'accoutumer à l'inaction absolue qui lui était indispensable; c'est probablement ce qui empêcha le rétablissement de sa santé. Afin de trouver les distractions qui lui manquaient et qui lui étaient si nécessaires, il avait eu l'heureuse idée, en 1876, de faire un voyage en France accompagné d'une de ses filles, Mademoiselle Astérie, et de M. A. N. Charland, Ecr., Avocat de St. Jean, qui avait formé le même projet. Ce voyage fut interrompu par la mort de M. Arpin, qui fut le repos de l'esprit, et il aurait en les meilleurs résultats. Mais l'homme propose et Dieu dispose. Des circonstances imprévues empêchèrent la réalisation de ce projet. Peut-être M. Arpin eût-il sauvé sa vie! Étrange destinée des choses humaines!

Dépendant la maladie s'aggrava de plus en plus, minant sourdement le peu de forces qui restaient à M. Arpin, le faisait ployer sous son fardeau et altérait ce beau physique, cette carnation animée qu'on remarquait autrefois. Enfin se sentant affaibli, terrassé par le mal, M. Arpin se décida d'entreprendre un voyage en France comme dernier recours, comme moyen extrême de guérison. Il se mit en route pour Québec, le 15 juin. Les vœux ardents que faisaient ses amis pour le rétablissement de sa santé lui eussent-ils supporté le chagrin qu'il éprouvait en quittant son pays, en quittant sa famille éplorée pour laquelle il aurait voulu vivre de longues années encore. Une dernière lueur d'espoir fit renaitre le courage d'un son âme abattue, et il prit la mer pour Liverpool. Le malade souffrit beaucoup sur mer. Peut-être, alors qu'il se voyait loin des siens, loin de tout ce qu'il aimait, peut-être avait-il le pressentiment intime de sa fin prochaine. L'hydrophobie se déclara, et il dut subir, pendant la traversée, qui dura dix jours, une opération extrêmement douloureuse, la ponction. Au débarquant à Liverpool, M. Arpin était brisé, anéanti. Un soufre seulement le retenait à la vie. Les médecins jugèrent utile de lui faire subir une autre ponction. Cette opération soulagea ses souffrances, mais elle ne retarda que de quelques heures sa mort qui arriva le 15 juillet, ainsi que l'apprit un télégramme. La mort le surprit en chemin, loin de son pays et de sa famille, au milieu d'étrangers plus ou moins indifférents. Elle dut lui paraître bien impitoyable. En apprenant ce malheur, la famille et tous les amis du défunt ressentirent une peine très-vive; toute la ville même partagea ces regrets. On prit immédiatement des mesures pour faire revenir les restes mortels du regrette défunt. Ils furent embaumés et arrivèrent à St. Jean, le 31 juillet. Les funérailles ont eu lieu le 2 août. Les cérémonies funèbres furent très-imposantes. Le cortège fut immense. Un concours extraordinaire de citoyens avaient voulu reconduire le défunt à sa dernière demeure pour témoigner de l'estime qu'ils lui avaient portée pendant sa vie. Le Maire et les Conseillers avaient décidé de porter le deuil pendant huit jours, et assistaient en corps à l'enterrement pour rendre l'hommage dû à celui que le suffrage populaire avait porté unanimement aux honneurs civiques. Tout le public fit preuve de la sympathie la plus sincère à l'égard de celui qui avait été bon époux, bon père, et bon citoyen. Que la terre lui soit légère!

LEON LOURAIN.

Chine et Japon.

Nous résumons ci-dessous les nouvelles apportées par le steamer China, arrivé l'avant-dernière nuit à San Francisco: On est très mécontent du retard apporté par le gouvernement britannique à ratifier ou rejeter la convention de Chefoo. En attendant qu'il prenne une décision, cinq des six ports nouveaux désignés par cette convention sont ouverts au commerce. La rivière Canton a débordé et inondé des milliers de pays, détruisant une grande quantité de récoltes. Le choléra continue ses ravages dans beaucoup de villes de la côte et de l'intérieur. Plusieurs cas de peste ont été signalés entre Hong Kong et Canton. Dans une circonstance les pirates ont emporté un butin de \$30,000.

Le gouvernement chinois est sur le point d'établir un service postal partiel à administrer par des étrangers employés à la douane. Des timbres poste ont, dit-on, déjà été commandés en Angleterre. Une compagnie de steamers chinois sera subventionnée pour le transport des malles le long de la côte. La Chine fait de grands préparatifs pour sa représentation à l'Exposition de Paris. Il lui a été alloué 16,000 pieds carrés sur le Champ-de-Mars et un espace beaucoup plus considérable sur les Trucados. Elle exhibera entre autres choses des pavillons, bazars et collèges construits à Ningpo et transportés par sections. Indépendamment des exhibitions particulières, le gouvernement enverra à Paris une collection soigneusement classée représentant tous les produits et manufactures de la Chine susceptibles d'être exportés.

Un juriconsulte chinois, nommé Chay, travaillant à Londres, on lui s'est fait une grande réputation, a refusé l'emploi de secrétaire de la légation de Chine en Angleterre.

Le 2 septembre, Saïgo, à la tête de quelques centaines de rebelles, a rompu les lignes de l'armée impériale et s'est emparé de Kagoshima, qui avait été laissée sans défense, dans la conviction que la rébellion était bien définitivement éteinte. Cette persistance de Saïgo à sacrifier des existences humaines, maintenant qu'il ne peut plus avoir d'espoir de succès, a exaspéré le gouvernement japonais, et il est probable qu'il sera plus traité avec la clémence dont on était résolu avant ce dernier coup de main, à user à son égard. La princesse impériale Seikan, sœur du défunt mikado et tante de l'empereur régnant, est décédée à Namija le 3 septembre. Ses restes ont été inhumés auprès de ceux de son mari dans le temple fameux de Shiba-Toko. Le vapeur de guerre japonais Ryojo Kwan a péri dans un typhon au commencement de septembre.

Le Franco-Canadien.

ST. JEAN, 9 OCTOBRE 1877.

M. Laurier, député d'Arthabaska, a été assailli hier comme ministre du Royen Intérieur. M. Cauchon a été nommé Lt-Gouverneur au Manitoba.

L'arrivée de M. Laurier au ministère est saluée avec le plus grand plaisir par tout le parti libéral. Nous ne saignons pas qu'il y ait une voix discordante.

Nous le félicitons sincèrement, et nous voyons dans sa nomination la récompense due à ses mérites et à ses talents.

L'UNION!

Ce cri a été le signal d'une véritable guerre civile chez nos adversaires. Les paroles pacifiques du Secrétaire Provincial à St. Lin ont soulevé, dans la presse conservatrice, une tempête de récriminations, une avalanche d'explications, de définitions, de contradictions, d'interpellations et d'imprécations, plus propres à obscurcir le sujet qu'à l'éclaircir.

Comme résultat de cette polémique diffuse et confuse, nous constatons avec étonnement que ces défenseurs soi-disant désintéressés et infatigables de la vérité politique-religieuse sont sujets, comme de simples profanes, aux plus vulgaires faiblesses de notre pauvre humanité.

Un dire du rigide et orthodoxe Journal des Trois Rivières, notre sévère adversaire du Nouveau Monde n'est qu'un traitre à sa religion et à sa nationalité, en retour, la feuille trébuchante est taxée de déloyauté par son émule en sainteté; les écrivains de la Mueve, s'il faut en croire le Canadien, ne sont plus les modèles de toutes les vertus sociales que l'on croyait; le petit saint du Courrier du Canada, placé sous un nouveau jour par son frère et ami du Canadien, devient le plus méprisable des charlatans politiques, et de son côté celui-ci, mis à nud par la Mueve et le Courrier, prend l'aspect d'un infâme exploitateur de la confiance et de la générosité de ses bienfaiteurs.

Nous ne les aurions jamais soupçonnés complices du quart des méfaits dont ils révélaient eux-mêmes l'existence, et nous sommes encore disposés à croire que leurs accusations mutuelles se ressentent un peu de l'exagération dont ils ont contracté l'habitude dans leur guerre injuste contre le parti réformiste.

Avec des dispositions moins bienveillantes, nous pourrions conclure de cette querelle de famille, que l'édifice conservateur, à l'instar de la maison de Babelzuth, est fatalement divisé contre lui-même.

Mais ce qu'il y a de plus étrange en tout ceci, et de moins rassurant pour les consciences, c'est le spectacle que nous offrent ces interprètes infatigables des plus graves questions théologiques, discutant et se chicanant sur la portée de quelques paroles sonores et vides de sens, prononcées avec emphase par M. Chapleau pour frapper plutôt l'oreille que l'esprit de ses auditeurs et provoquer leurs applaudissements spontanés.

Le plus embarrassé serait M. Chapleau lui-même, s'il se voyait forcé de s'expliquer catégoriquement et clairement sur ce qu'il a voulu dire à St. Lin.

Le fait est qu'il n'est pas facile de trouver un côté sérieux au mouvement qu'il a provoqué, encore moins un côté pratique; surtout depuis que les feuilles conservatrices de toutes nuances se sont prononcées sur la question.

Il ne se passe pas un jour sans que quelques journaux conservateurs ne reprochent au gouvernement fédéral d'avoir poussé jusqu'à l'extravagance le système des nominations. Le rapport qui vient d'être publié met à nu la conduite indigne tenue par Sir John et M. Langevin, lorsque le gouvernement conservateur, à l'agonie, encombrait les bureaux publics, augmentant les salaires des employés, avant de rendre le dernier soupir, étouffé par la corruption la plus abjecte.

Le but des conservateurs était évident; ils voulaient s'assurer des employés par la reconnaissance, et s'en faire de secrets et puissants alliés au besoin. Ce qui est remarquable, c'est que toutes ces nominations et ces augmentations de salaire, du 1er janvier au 7 novembre, 1873, ont eu lieu surtout dans les deux derniers mois.

Le 31 octobre et les quelques jours suivants ont été tout particulièrement des jours de grande occupation à ce sujet.

Le 5 mars dernier M. McCarthy, conservateur, proposa une adresse: Pour la production d'un état contenant les noms des personnes nommées à des emplois entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873; les noms des employés dont les salaires ont été augmentés pendant cette période les noms de ceux ainsi nommés à des emplois et dont la nomination a été annulée après le 7 novembre; aussi un état indiquant si les places qui étaient remplies par ceux dont la nomination a été ainsi annulée, sont

devenues vacantes ou ont été remplies depuis, et si tel est le cas, quand et par qui; et aussi, si les salaires de ces employés qui ont été augmentés durant la période ci-dessus mentionnée ont été diminués ou augmentés depuis, tout en indiquant en même temps la réduction ou l'augmentation du salaire de chaque tel employé respectivement.

Par ordre, R. W. Scott, Secrétaire d'Etat, Département du Secrétaire d'Etat, Ottawa, 28 avril 1877.

Et voici maintenant la réponse à cette adresse:

Etat indiquant les noms de toutes personnes nommées à des emplois dans les bureaux du Gouvernement (excepté ceux nommés à des places vacantes), entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873; les noms des personnes dont les salaires ont été augmentés durant la même période, avec le montant de telles augmentations; les noms des personnes ainsi nommées à des emplois et dont la nomination a été annulée, avec les noms et les salaires de ces personnes qui peuvent avoir été nommées pour remplir ces places vacantes; et de toutes les réductions ou augmentations des salaires des personnes ainsi nommées ou augmentées depuis ces dates.

Bureau du Gouverneur-Général.

Salaires payables le 7 novembre 1873 aux personnes dont le salaire a été augmenté entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873. 4,250 00

Augmentations de salaires entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873, 3 employés. 350 00

Salaires payables le 7 novembre 1873. 4,600 00

Salaires payables le 5 mars 1877. 1,850 00

Diminution. 2,750 00

Salaires payables le 7 novembre 1873. 8,480 00

Augmentations de salaires entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873, 9 employés. 5,690 00

Augmentations de salaires entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873, 9 employés. 1,550 00

Salaires payables le 7 novembre 1873. 81,610 00

Salaires payables le 5 mars 1877. 18,410 00

Augmentation. 2,340 00

Salaires payables le 7 novembre 1873. 67,998 98

Augmentations de salaires entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873, 28 employés. 21,546 75

Augmentations de salaires entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873, 171 employés. 19,064 22

Salaires payables le 7 novembre 1873. 81,470 00

Salaires payables le 5 mars 1877. 73,240 00

Diminution. 14,230 00

Salaires payables le 7 novembre 1873. 19,130 00

Augmentations de salaires entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873, 19 employés. 14,010 00

Augmentations de salaires entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873, 25 employés. 5,010 00

Salaires payables le 7 novembre 1873. 38,210 00

Salaires payables le 5 mars 1877. 37,490 00

Diminution. 720 00

Salaires payables le 7 novembre 1873. 322,218 00

Augmentations de salaires entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873, 191 employés. 58,076 25

Augmentations de salaires entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873, 636 employés. 67,185 75

Diminution. 125,362 00

Salaires payables le 7 novembre 1873. 442,630 00

Salaires payables le 5 mars 1877. 347,850 00

Diminution. 95,780 00

Salaires payables le 7 novembre 1873. 22,072 50

Salaires payables le 5 mars 1877. 442,630 00

Diminution. 2,617 50

Salaires payables le 7 novembre 1873. 30,250 00

Salaires payables le 5 mars 1877. 28,100 00

Diminution. 2,250 00

Salaires payables le 7 novembre 1873. 10,640 00

Salaires payables le 5 mars 1877. 30,515 00

Augmentations de salaires entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873, 84 employés. 16,550 00

Diminution. 47,065 00

Salaires payables le 7 novembre 1873. 115,105 00

Salaires payables le 5 mars 1877. 102,030 00

Diminution. 15,075 00

Salaires payables le 7 novembre 1873. 25,630 00

Salaires payables le 5 mars 1877. 14,600 00

Augmentations de salaires entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873, 24 employés. 2,650 00

Diminution. 18,050 00

Salaires payables le 7 novembre 1873. 1,100 00

Salaires payables le 5 mars 1877. 41,480 00

Salaires payables le 5 mars 1877. 41,350 00

Diminution. 130 00

Salaires payables le 7 novembre 1873. 7,659 00

Salaires payables le 5 mars 1877. 1,850 00

Diminution. 2,750 00

Salaires payables le 7 novembre 1873. 8,480 00

Augmentations de salaires entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873, 9 employés. 5,690 00

leur au moment de tomber nominal 629 nouveaux employés, soit \$322,943.00, et augmentant le salaire de 1381 employés, soit \$152,350.47. En tout \$475,293.47.

Et le gouvernement qu'on accuse constamment d'avoir prodigué des emplois, réussissait à faire sur ces salaires une économie annuelle de \$173,118.20.

Qu'en dites-vous au Canadien qui accuse sans cesse? Et pourtant ces fausses et inexactes accusations se répètent à chaque instant et sur toutes les questions!

Nouvelles Politiques.

On mande de Winnipeg, le 4. Samedi Leurs Excellences Lord et Lady Dufferin ont présidé à la cérémonie de l'ouverture des travaux sur le chemin du Pacifique à St. Boniface. Il y a eu à la salle publique à Winnipeg, un repas somptueux auquel près de 150 personnes ont pris part. Lord Dufferin a prononcé un discours éloquent qui a duré trois heures. Son Excellence a ensuite fait ses adieux à la foule et s'est embarqué sur un bateau avec sa suite aux acclamations d'un vaste concours de citoyens.

S. E. Lord Dufferin, ainsi que Lady Dufferin, sont arrivés de Manitoba samedi soir à Ottawa.

Fleur d'Août.

Les personnes les plus misérables dans le monde sont celles qui souffrent de la dyspepsie et des maladies du foie. Plus de soixante-quinze sur cent, aux Etats-Unis, sont affligés de ces deux maux et de leurs effets, tels que: aigreurs d'estomac; maux de tête; constipation habituelle; palpitations du cœur; aigreurs; douleurs brûlantes et corrosives dans le creux de l'estomac; la jaunisse; la langue épaisse et goût désagréable de la bouche après les repas; mélancolie; etc., etc. Allez chez le pharmacien et procurez-vous une bouteille de Fleur d'Août pour 75 cts, en seulement un petit flacon de 10 cts. Faites l'essai; deux doses vous guériront.

Cueillettes.

Le proverbe nous apprend: qu'on engraisse à rire." Quelle économie de mais ce serait donc, si les cochons pouvaient rire!

Une dame renvoie sa cuisinière et lui donne son compte. L'argent compté, l'infortunée créature choisit un billet de un dollar et le jette au chien du logis.

—Que signifie cela? —Dam, répond la cuisinière il ne l'a pas volé, depuis six mois qu'il nettoie ma vesselle!

On engageait vivement un célibataire à épouser une jeune fille bas bleu.

—C'est, lui disait-on, une nature délicate, elle sera femme de lettres.

—Oh! dit le futur, j'aimerais mieux qu'elle fut femme de ménage.

—Elle fait très bien le vers! —J'aime mieux qu'elle les rimbes.

Mais, monsieur, c'est une femme qui ira à la postérité!

—J'aimerais mieux qu'elle aille au marché.

Gavarnie représente quelque part un ménage d'ouvriers venant de la barrière.

—La femme soutient son mari qui lui dit: —Que veux-tu Zénobie, chacun a sa misère, le lièvre a le taf; le chien la puce; le loup la faim; l'homme la soif.

—Et la femme à l'ivrogne? —répond Zénobie.

On annonce depuis six mois un nouveau journal quotidien: La Nouvelle, rédacteur en chef, M. X.

—Un ami dit à M. X: —Mais décidément, quand verrons-nous votre journal? —Aussitôt que j'aurai trouvé des bailleurs.

—Ah! mon cher, faites paraître le numéro, et les bailleurs ne vous maneront pas.

Celui qui prétend faire des affaires sans annoncer ressemble à celui qui fait des cliés d'yeux à une jolie fille dans l'obscurité. Il se peut que vous sachiez ce que vous faites; mais tout le monde ignore.

Un peintre, artiste célèbre, arriva d'une petite ville de province, où il va, tous les trois mois, passer une huitaine de jours chez son vieux père.

Il disait à son retour: —Ce que c'est horrible, une petite ville! ce qu'on appelle un trou! Tout le monde s'ennuie, et le temps se passe à éloucher les voisins. C'est un commerce perpétuel. Les pavés se débâtent entre eux et les ruisseaux disent du mal des trottoirs.

NAISSANCE. A St. Grégoire, le 7 du courant, Dame Alphonsine Lareau épouse de F. X. Giroux marchand, une fille.

Bon Avis. Tous les jours les journaux et les pharmaciens vous invitent à prendre pour la Dyspepsie et la maladie de foie, quelque chose que vous connaissez à peine, et vous découragez à dépenser de l'argent sans beaucoup de succès. — Alors pour vous donner une preuve satisfaisante que la Fleur d'Août de Green vous guérira de la dyspepsie de la maladie du foie et de tous les autres effets, tels que: aigreurs d'estomac, maux de tête, constipation habituelle, palpitations du cœur, mélancolie, haleine fétide etc., allez chez votre pharmacien et achetez une simple bouteille de la Fleur d'Août de Green pour 10 cts, ou une bouteille de grandeur ordinaire pour 75 cts, et faites l'essai; deux doses vous guériront.

Ventes par le Shérif.

No. 1731. Victor Robert et Onés. Lanière—Le 1/2 Indir d'une terre sise à Ste. Brigidie de 239 arps. Vente à Ste. Brigidie le 16 Octobre à 11 A. M.

No. 93. Jos. Grégoire et Dom. Samoisette.—Deux terres sises à St. Cyprien de 2 arps. 7 perches sur 25 arps., et de 1x28 arps. Vente à St. Cyprien le 24 Octobre, à 11 A. M.

No. 99. Robert Ward et D. Samoisette.—Une terre sise à St. Cyprien de 2x25 arps. —Une autre de forme irrégulière de 33 arps. en superficie. Vente à St. Cyprien à 11 A. M.

No. 178. La Banque de St. Jean et Jos. Choquette.—Une terre sise à Ste. Brigidie de 3x30 arps.—Une autre au même lieu et de même superficie. Vente à Ste. Brigidie le 31 Octobre à 11 A. M.

AVIS.

La société qui a existé sous les noms et raisons de "Dumont & Destrampes" est dissoute le 6 octobre dernier de consentement mutuel, et M. Louis G. Destrampes est seul chargé du règlement des affaires.

EDOUARD DUPONT, LOUIS G. DESTRAMPES.

LES GRANDS FROIDS.

Nous voici dans la saison des grands froids. Il faut se couvrir en conséquence, si l'on veut ne pas souffrir du rhumatisme, du catarrhe, etc.

Allez au plus vite chez M. GUILLET

FOURRURES.

RUE RICHELIEU. Block LANGELIER.

MODE. GRAND CHOIX D'ARTICLES pour DAMES ET MESSIEURS confectionnés avec le plus grand soin.

PROVINCE DE QUEBEC. DISTRICT D'IBERVILLE.

COUR DU BANC DE LA REINE. JURIDICTION CRIMINELLE.

EN LA VILLE DE ST. JEAN. JEUDI 11 OCTOBRE COURANT.

MAISON CANADIENNE. N'oubliez pas de faire une visite au magasin d'épicerie et liqueurs de choix de M. HAY.

J. E. Z. BOUCHARD. AVOCAT. 86, RUE CHAMPLAIN ST. JEAN P. Q.

F. X. MALHIOT. Architecte, mesureur et sollicitateur de brevets d'invention, No. 421 rue De Salaberry.

PERDU OU VOLE. Un étalon noir avec les pieds de derrière blancs appartenant à Hubert Paradis.

MAISON CANADIENNE. N'oubliez pas de faire une visite au magasin d'épicerie et liqueurs de choix de M. HAY.

J. E. Z. BOUCHARD. AVOCAT. 86, RUE CHAMPLAIN ST. JEAN P. Q.

F. X. MALHIOT. Architecte, mesureur et sollicitateur de brevets d'invention, No. 421 rue De Salaberry.

PERDU OU VOLE. Un étalon noir avec les pieds de derrière blancs appartenant à Hubert Paradis.

MAISON CANADIENNE. N'oubliez pas de faire une visite au magasin d'épicerie et liqueurs de choix de M. HAY.

J. E. Z. BOUCHARD. AVOCAT. 86, RUE CHAMPLAIN ST. JEAN P. Q.

F. X. MALHIOT. Architecte, mesureur et sollicitateur de brevets d'invention, No. 421 rue De Salaberry.

PERDU OU VOLE. Un étalon noir avec les pieds de derrière blancs appartenant à Hubert Paradis.

MAISON CANADIENNE. N'oubliez pas de faire une visite au magasin d'épicerie et liqueurs de choix de M. HAY.

J. E. Z. BOUCHARD. AVOCAT. 86, RUE CHAMPLAIN ST. JEAN P. Q.

F. X. MALHIOT. Architecte, mesureur et sollicitateur de brevets d'invention, No. 421 rue De Salaberry.

PERDU OU VOLE. Un étalon noir avec les pieds de derrière blancs appartenant à Hubert Paradis.

AVIS AUX MARCHANDS.

500 ROBES DE BUFFLES à vendre plus bas que LES PRIX D'ENCAN.

Gaucher & Telmosse. Importateurs. DEPIECERIES, VINS, SPIRITUEUX, FARINE, PROVISIONS, LARD.

Nos. 242 & 244, RUE ST. PAUL. Vis-à-vis la rue St. Vincent.

Nos. 197, 197 1/2 et 199, Rue des Commissaires. MONTREAL, Q.

Succession Feu Theop. Arpin. Bureau chez ARPIN & FREDETTE.

LES GRANDS FROIDS. Les débiteurs à la dite succession sont priés de venir faire paiement sans délai afin d'éviter des frais de péne que ceux qui ont des comptes ou réclamations contre la succession sont priés de les produire sans délai dûment attestés.

CHAS. ARPIN, Exécuteur-Test. St. Jean, 10 Août 1877.

A VENDRE. Une belle maison en brique de 60 pieds x 30, à deux étages, comprenant en bas, six bons appartements et, en haut, neuf chambres à coucher, ainsi que caves et greniers spacieux et dépendances, telles que écuries, remises à voitures et à charbon, et jardin, etc., etc.

Cette magnifique propriété pourra être livrée au 1er mai prochain. Les conditions de vente sont faciles. Adressez-vous au propriétaire. FRS. MONNETTE, Coin des Rues Champlain et St. Paul, St. Jean, 5 Janvier 1877.

MAISON CANADIENNE. N'oubliez pas de faire une visite au magasin d'épicerie et liqueurs de choix de M. HAY.

J. E. Z. BOUCHARD. AVOCAT. 86, RUE CHAMPLAIN ST. JEAN P. Q.

F. X. MALHIOT. Architecte, mesureur et sollicitateur de brevets d'invention, No. 421 rue De Salaberry.

PERDU OU VOLE. Un étalon noir avec les pieds de derrière blancs appartenant à Hubert Paradis.

MAISON CANADIENNE. N'oubliez pas de faire une visite au magasin d'épicerie et liqueurs de choix de M. HAY.

J. E. Z. BOUCHARD. AVOCAT. 86, RUE CHAMPLAIN ST. JEAN P. Q.

F. X. MALHIOT. Architecte, mesureur et sollicitateur de brevets d'invention, No. 421 rue De Salaberry.

PERDU OU VOLE. Un étalon noir avec les pieds de derrière blancs appartenant à Hubert Paradis.

MAISON CANADIENNE. N'oubliez pas de faire une visite au magasin d'épicerie et liqueurs de choix de M. HAY.

J. E. Z. BOUCHARD. AVOCAT. 86, RUE CHAMPLAIN ST. JEAN P. Q.

F. X. MALHIOT. Architecte, mesureur et sollicitateur de brevets d'invention, No. 421 rue De Salaberry.

PERDU OU VOLE. Un étalon noir avec les pieds de derrière blancs appartenant à Hubert Paradis.

MAISON CANADIENNE. N'oubliez pas de faire une visite au magasin d'épicerie et liqueurs de choix de M. HAY.

J. E. Z. BOUCHARD. AVOCAT. 86, RUE CHAMPLAIN ST. JEAN P. Q.

F. X. MALHIOT. Architecte, mesureur et sollicitateur de brevets d'invention, No. 421 rue De Salaberry.

PERDU OU VOLE. Un étalon noir avec les pieds de derrière blancs appartenant à Hubert Paradis.

MAISON CANADIENNE. N'oubliez pas de faire une visite au magasin d'épicerie et liqueurs de choix de M. HAY.

J. E. Z. BOUCHARD. AVOCAT. 86, RUE CHAMPLAIN ST. JEAN P. Q.

F. X. MALHIOT. Architecte, mesureur et sollicitateur de brevets d'invention, No. 421 rue De Salaberry.

PERDU OU VOLE. Un étalon noir avec les pieds de derrière blancs appartenant à Hubert Paradis.

MAISON CANADIENNE. N'oubliez pas de faire une visite au magasin d'épicerie et liqueurs de choix de M. HAY.

J. E. Z. BOUCHARD. AVOCAT. 86, RUE CHAMPLAIN ST. JEAN P. Q.

Assurez vos Propriétés dans les Compagnies d'Assurances suivantes: CAPITAL REPRESENTE \$90,000,000 L'Imperial de Londres Capital \$10,000,000 La Scottish Commercial de Glasgow Capital \$10,000,000 La Commercial Union de Londres Capital \$12,500,000 La Lancashire de Manchester Capital \$10,000,000 La Provinciale du Canada Capital \$1,000,000 La Stadacona de Québec Capital \$5,000,000 La Canada sur le Feu et Marine Capital \$5,000,000 L'Agricole du Canada Capital \$1,000,000 La Metropolitan de New-York Capital \$10,000,000 Aetna sur la Vie de Hartford Capital \$100,000,000 Cie Garantie du Canada Capital \$500,000 Cie Canada Accident Capital \$250,000

Toutes pertes payées sous le plus court délai à ce bureau. J. T. & C. H. ROY, Agents généraux, Bloc d'Assurance, Rue Richelieu, St. Jean, 23 Mars 1877.

<



CHEMIN DE FER

Trains allant à l'Ouest: 1. Albany et N.-Y., et Roules Point pour Montréal, 7.45 a.m.

Trains allant à l'Est: De Montréal pour N.-York, et Boston 10.10 a.m.

Avis au Commerce Français: M. Malher, 16 rue de la Grande Batterie

Coup d'œil sur l'Europe: Constantinople, 3.—Une dépêche de Mouchtar Pacha

Constantinople, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.

Constantinople, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.

Constantinople, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.

Constantinople, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.

Constantinople, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.

Constantinople, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.

Constantinople, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.

Constantinople, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.

Constantinople, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.

Constantinople, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.

Constantinople, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.

Constantinople, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.

Constantinople, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.

Constantinople, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.

Constantinople, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.

Constantinople, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.

Constantinople, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.

Constantinople, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.—Une dépêche de Londres, 3.

NOUVELLES GENERALES

La session des assises criminelles s'ouvre le 11 en cette ville.

Nous entrons dans la saison des hutes; elles sont excellentes et il en fait une grande consommation.

M. E. Boivin et autres personnes d'Iberville, viennent de faire une seconde récolte de tabac, qui est abondante et de bonne qualité.

L'on a fait des souscriptions publiques en faveur de Mad. Goussy, qui a été si cruellement éprouvée lors de l'incendie de St. Grégoire, le 27 du mois dernier.

M. E. Courville, marchand, a démenagé et est maintenant installé place du marché, bloc de M. C. Pate-naude.

Pendant la semaine dernière, M. le constable Bouchard a arrêté pour ivresse, 3 hommes et une femme qui ont été condamnés à \$1 d'amende et les frais, ou 8 jours de prison.

L'Hon. M. Laflamme est passé hier soir en cette ville en route pour le comté de Shefford, où il doit adresser la parole dans une série d'assemblées publiques convoquées par son collègue l'Hon. M. Huntington.

Un vieillard de cette ville, du nom de Jos. Bonin, a été arrêté sous accusation d'attentat contre la pudeur, sur un enfant de cinq ans. Il a paru devant le Recorder samedi, et la cause a été remise à demain matin.

Un portefeuille contenant \$11 en billets de banque et un billet promis soire de \$30, a été perdu dimanche dernier. Les personnes qui l'ont trouvé ou qui le trouveront sont priées de le rapporter au bureau du Franco-Canadien ou au propriétaire, M. J. Barsalon, forgeron, rue Champlain.

De dimanche dernier à la fin du mois présent, M. le curé recevra les contributions de l'Union de Prières comme suit: les dimanches après la grand-messe au presbytère pour les personnes de la campagne, qui ne peuvent pas venir en d'autre temps; après les vêpres à la sacristie pour tous ceux qui se présenteront et tant qu'il y aura du monde; les lundis et vendredis de 2 à 4 heures, aussi à la sacristie.

Tous les signes extérieurs d'un hiver rigoureux commencent à se manifester. On a entrevu un ours juste dans nos rues, ce qui a donné beaucoup de frayeur. Cependant on s'est rassuré et l'on a ri de bon cœur lorsque l'on a appris que cet ours terrible n'était autre que celui qui est empaillé et qui sert d'enseigne à M. Guillet, Bloc Langelier, manchinier qui est occupé à garnir son magasin d'articles de fourrures.

A St. Hilaire, les pommiers sont fleuris. Comme on le voit, le climat cet automne, produit des résultats étranges. On sait qu'il avait fait fleurir la branche d'olivier en ville à St. Lin par l'Hon. M. Chapleau, mais, malheureusement, toutes ces belles choses vont s'évanouir comme un rêve, et il est fort à craindre que la branche d'olivier en question, après avoir fait pitoyable mine devant les fleurs des pommiers, ne se flétrisse avec elles par la soufflé de l'aquilon.

Les changements ecclésiastiques du diocèse de St. Hyacinthe pour 1877 sont assez nombreux. Nous remarquons les suivants: M. J. B. Dupuy, de St. Sébastien est transféré à St. Antoine et est remplacé par M. J. B. Duhamel, de St. Ephrem; M. G. Burpee, du collège de Monnoir, est transféré au vicariat de St. Athanase, à la place de M. Z. Vincent, qui est devenu vicaire à Sorel; M. J. B. St. Onge, du vicariat de Sorel est transféré à celui de Farnham.

Les exercices de l'Archiconfrérie, interrompus depuis quelques mois, ont été reprises, dimanche dernier à l'église paroissiale, au grand contentement de tous les fidèles. Aussi, assistaient-ils en très-grand nombre à la pieuse cérémonie. Une brillante illumination—œuvre intelligente des Soeurs Grises—en rehaussait de beaucoup l'éclat; elle représentait un gros cœur comme celui que doit posséder la Reine du ciel, pour y contenir le filial amour de tous ses enfants.

Le sermon a été donné par notre nouveau vicaire, Messire Bisson. Son discours sur la puissance de Marie et ses glorieuses prérogatives, a été fort goûté. Messire Bisson s'exprime très-bien et possède un timbre de voix des plus riches et des plus sympathiques qui fait vibrer avec force les fibres les plus secrètes du cœur.

La quête a été faite par une jeune Demeiselle.

Un salut M. le curé Aubry officia, et Messieurs Daignault et Bisson remplirent les fonctions de Diacre et de Sous-Diacre.

Les courses hippiques commencent aujourd'hui et se continueront demain et après-demain, sur le champ de courses situé sur le terrain du gouvernement, en arrière des casernes. Les plus célèbres trotteurs entreront

en lice. Village Girl, Drummer Boy, Alice, etc., si nous sommes bien informés, parcourront le cercle des courses. Nous espérons qu'il y aura foule comme la dernière fois, les directeurs n'ayant rien épargné pour donner satisfaction à tous. Le champ de courses est magnifiquement bien disposé, les spectateurs sont placés en amphithéâtre et de manière à embrasser d'un seul coup d'œil toute l'étendue du terrain. Si l'on ajoute à cela une température convenable, on peut dire que le champ de courses offrira aux spectateurs beaucoup d'intérêt et beaucoup d'amusement.

GRAND AVANTAGE POUR LES INCENDIES DE ST. JEAN.—M. F. X. Goussy a le plaisir d'annoncer aux incenseurs qu'il a obtenu le privilège de vendre très bas et à meilleur marché que partout ailleurs, au No. 223 & 225 Rue St. Paul, [près de la place Jacques-Cartier] enseigne du Baudouin Nois, MOYENNE. Aussi en mains outils de toutes sortes et garantis.—La.

—L'exposition annuelle du comté de Québec a eu lieu hier à Lorette et a obtenu un succès extraordinaire.

—Hier a dû avoir lieu une réunion, à Québec, des Evêques de cette province, présidée par S. E. Mgr. Conroy.

—L'hôtel Staudert, le couvent et la vieille église "Congrégational" ont été détruits par le feu à Stantead. On ignore la cause de l'incendie.

—On croit que la ligne du chemin de fer de la Rive Nord, entre Québec et les Trois-Rivières, sera ouverte dans le cours du mois prochain.

—D'après le dernier rôle d'évaluation la population de Toronto s'élève au chiffre de 70,867 âmes. La population a augmenté de 3,481 depuis un an.

—La maison de M. Jas. Caldwell, de Nepean, ainsi que toutes ses dépendances ont été détruites par le feu. Huit cents minots de patates et tout le mobilier de la maison ont été brûlés. Les pertes s'élèvent à environ deux mille piastres.

—Une petite fille de Toronto nommée Margaret Donan a essayé de se couper la gorge avec un couteau de table pendant l'absence de sa mère. N'ayant pas réussi à s'ouvrir les veines elle se jeta dans une cuve d'eau, et, à son retour, la pauvre mère la trouva morte.

—Un monstre à figure humaine qui réside dans un des faubourgs de Québec ayant trouvé sa femme ivre en arrivant chez lui, lui a appliqué un fer rouge sur le dos pour la punir.

—M. Deblois, président du comité de l'Exposition Provinciale a obtenu du gouvernement fédéral la permission de convertir le vaste terrain de l'Exposition en un parc public, et il a été prié de surveiller les travaux qui seront faits sur ce terrain.

L'enquête faite au sujet de l'incendie qui a détruit le magasin de M. Mochion, rue St. Catherine, dimanche, a démontré que les portes avaient été bien fermées à neuf heures, et on suppose que le feu a été mis par des voleurs qui voulaient effacer toute trace de leur opération.

—M. A. Lafontaine, de Lavallière, nous envoie de superbes échantillons de cerises nouvelles et dit que l'arbre où elles ont été cueillies porte à peu près le quart de sa première production. Dimanche, on est allé aux fraises en arrière de la ville, et il y en avait en abondance.—What next?

—Une nouvelle arrivée mercredi en cette ville, va à dire que la Banque Consolidated du Canada a l'intention d'établir une succursale à St. Hyacinthe, et en mentionne, comme Gérant, le nom de M. Henri Barbeau, autrefois de cette ville et aujourd'hui à l'emploi de la Banque d'Épargne à Montréal.

—Hier soir Mme T. Collins, résidant dans la 13me concession du township de London quitta la maison de son beau-frère chez qui elle demeurait. Comme son absence se prolongeait ses amis devinrent inquiets et se mirent à sa recherche. Ils eurent la douleur de la trouver morte dans une grange; la malheureuse, dans un moment d'aliénation mentale, s'était pendue.

—Une femme du nom de Evansfield, résidant à York, est accusée d'avoir pris des enfants en nourrice, et de les avoir fait mourir de faim. Une enquête se tient actuellement sur le cadavre d'un enfant qui avait été confié à ses soins dernièrement. Cette femme a reçu \$30 pour prendre soin de l'enfant qui est mort de faim, dit-on, deux semaines après qu'il lui a été confié. L'enquête a été ajournée à lundi prochain.

—Mardi matin, M. Moise Dugal, cultivateur de Rougemont, se rendait au marché de Montréal avec une charge de 80 minots d'avoine. Lors que le bateau passait de St. Lambert arriva au quai de l'île, les hommes de l'équipage qui avaient dételé son cheval, en essayant de passer la charrette sur la vapeur, la firent tomber à l'eau avec toute sa charge qui a été perdue. M. Dugal a intenté une action pour dommages contre la compagnie du vapeur de St. Lambert, car il paraît que l'accident est dû au mauvais état des quai.

—Depuis l'ouverture de l'École de navigation, dans le cours du mois de février, dernier, dix-neuf élèves ont subi leurs cours. Sept de ces élèves ont subi leurs examens; trois ont été reçus capitaines et quatre contre-maîtres. Quatre élèves suivent actuellement les cours; l'un d'eux subira son

examen cette semaine à St. Jean et les autres seront examinés ici dans le cours de ce mois.

Les élèves qui ont commencé à suivre leurs cours reprendront leurs études après la clôture de la navigation.

M. Thivierge vendra meilleur marché que partout ailleurs; c'est pourquoi il invite les acheteurs à visiter son magasin avant de faire des affaires.—Le public sera servi à satisfaction.

St. Jean, 6 Oct. 1876.

St. Jean, 7 Oct. 1877.

St. Jean, 19 Avril 1877.

St. Jean, 10 Juillet 1874.

St. Jean, 10 Juillet 1874.

St. Jean, 10 Juillet 1874.

St. Jean, 10 Juillet 1874.

St. Jean, 10 Juillet 1874.

St. Jean, 10 Juillet 1874.

St. Jean, 10 Juillet 1874.

St. Jean, 10 Juillet 1874.

St. Jean, 10 Juillet 1874.

St. Jean, 10 Juillet 1874.

St. Jean, 10 Juillet 1874.

St. Jean, 10 Juillet 1874.

St. Jean, 10 Juillet 1874.

St. Jean, 10 Juillet 1874.

St. Jean, 10 Juillet 1874.

St. Jean, 10 Juillet 1874.

St. Jean, 10 Juillet 1874.

T. THIVIERGE Cordonnier 91 RUE CHAMPLAIN

Messieurs & Enfants

M. Thivierge vendra meilleur marché que partout ailleurs; c'est pourquoi il invite les acheteurs à visiter son magasin avant de faire des affaires.—Le public sera servi à satisfaction.

St. Jean, 6 Oct. 1876.

S. R. HEBERT Médecin Vétérinaire

Gradué du Collège Vétérinaire de Montréal à l'Hôtel de Q. Hébert, place du Marché.

Couvertures en Gravel.

L. L. BANGS & Cie

Manufacturiers de toits en fer, composition et en gravas, en plâtre, en ciment, en bois, etc.

Cultivateurs

R. J. GARAND & CIE

Peintres, artistes, décorateurs

J. A. POUINIER

Notaire

ST. JOHNS HOTEL

M. FRS. MONNETTE

Bijouterie, horlogerie

L. M. TROTTIER

En vente

A. N. MONTPETIT

CUSSON & LOGAN

JOS. B. COMEAU

ETIENNE L. GUILLOT

AVOCAT

A VENDRE OU A LOUER

St. Jean, 10 Août 1877.

A VENDRE

Une terre de 125 arpents, bien arrosée, et située dans le canton de Bolton, comté de Bromé, P. Q., à environ un demi mille des célèbres MINES DE CUIVRE DE HUNTINGTON

CHARLAND & PARADIS

AVOCATS

LAINES! LAINES!

50,000 LBS.

LAINE

A LOUER

LA ROYALE

ACTE DE FAILLITE DE 1875

E. POUTRE

HARNAIS

JOS. B. COMEAU

ACTE DE FAILLITE DE 1875

E. POUTRE

HARNAIS

JOS. B. COMEAU

ACTE DE FAILLITE DE 1875

JOS. B. COMEAU

Boulangerie de Famille

M. J. B. AUDET

14, 16, 18 et 20 Cents.

C. VILLENAIRE & CIE

O. DEBLOIS

J. E. McNULTY

LAINE! LAINES!

50,000 LBS.

LAINE

A LOUER

LA ROYALE

ACTE DE FAILLITE DE 1875

E. POUTRE

HARNAIS

JOS. B. COMEAU

ACTE DE FAILLITE DE 1875

E. POUTRE

HARNAIS

JOS. B. COMEAU

ACTE DE FAILLITE DE 1875

JOS. B. COMEAU

ACTE DE FAILLITE DE 1875

JOS. B. COMEAU

Feuilleton du Franco-Canadien

No. 14

MAISON DU SABBAT

Donat se leva et se dirigea vers la porte de la prison, reprit Ogive, je puis du moins m'occuper d'adoucir son sort.

—Mais ne pouvais-tu ouvrir les portes de la prison, reprit Ogive, je puis du moins m'occuper d'adoucir son sort.

—Mon mari fit Huguette se levant dans ses doigts l'étoile de la robe d'Ogive.

—Ainsi demanda la sœur du chanoine Donat était-il malade?

—C'est mon mari! fit Huguette. Les hommes ont le droit de l'enfermer de l'interroger, de le punir. Moi je suis sa femme, et j'ai pour devoir d'essayer de le sauver.

—Il vous a longtemps torturée Huguette.

—Je ne sais plus, demoielle, en vérité, je ne sais plus. Mais je me souviens de ceci: le jour où le prêtre nous bénit, il nous maria pour la vie, qu'elle fut amère ou douce, honorée ou hêtrée.

—Mes larmes, ses larmes, Dieu les voit les hommes les constatent. Je ne suis pas la justice, je me nomme 'la pitié, d'indulgence. Je suis l'épouse, et je veux l'arracher aux bourreaux. Je suis la mère, et je ne veux pas qu'en tuant un père, même pour la justice on déshonore l'est.

—Que l'est-il donc passé, Huguette? demanda Ogive en entraînant la malheureuse femme sur le banc circulaire entourant la salle.

—Je l'ignore, demoielle. Quand je suis arrivée, tout était fini. Isabeau morte, je l'avais veillée, et je revenais à la maison prendre des dispositions pour les funérailles. De loin, je vis la porte de ma demeure non pas ouverte, mais brisée. Je compris qu'il était arrivé un malheur, et je me précipitai en courant.

Dans la salle, un homme écrivait ce que lui dictait un juge. En face de ce magistrat se trouvait mon mari, garrotté, livide, la saeur de la mort au front. A côté de la table, vautre sur le sol comme une bête entravée, était un autre homme que j'avais jadis vu, le démon qui, autrefois, poussa Donat à la parole d'abord, un braconnage ensuite, pour le faire fuir, comme il a fini.

—Et dans le fond, tout au fond de la chambre, baïst l'ouverture d'un caveau laissant des choses d'or et d'argent.

—Ah! malheureux, je comprends...

—Vous parlez tout à l'heure de mes souffrances, demoielle, mais vous ne pouvez les comprendre. Grâce au Seigneur, j'ai gardé l'âme honnête, le cœur pur. Mais la bien d'autrui ne m'a tentée, et ma pauvreté me semblait heureuse et prédestinée, quand je me disais que le Seigneur me ménageait une place au paradis. Dans les premiers temps de mon séjour à Rouen, j'étais bien encore poursuivie par un horrible souvenir, mais l'impression s'effaçait, Donat reprenait ses outils, Isabeau me procurait du travail, et puis j'avais l'enfant. D'ailleurs nous autres chrétiennes, nous croyons toujours dans la bonté du Seigneur, dans la force de la prière. Je me disais que le temps des miracles n'est pas passé, que l'image du Sauveur Jésus domine toujours sur l'autel, et que la Vierge sacrée garde ses sept glaives saignants dans la poitrine. Ceux qui ne croient pas ne comprennent point ces choses, mais nous, c'est notre vie, le jour de notre âme, notre consolation.

—Je ne sais point ce qui se passa un soir, mais le lendemain, en rentrant, car j'avais veillé Isabeau malade, comme je viens de l'enlever morte, je trouvais une charette sous l'appentis, et le caractère de Donat me parut une seconde fois changé. Il avait fait le mal jadis, mais le poids d'un remords me provoquait qu'il viendrait au repentir, et j'attendais l'heure de Dieu. Hélas! attendit-elle donc passée? Donat commença à s'éloigner de la maison, il se procura un che et fit du trafic, et quand il revenait de ses voyages, il rapportait jusqu'à des phillips d'or. Oh! je vous le jure, demoielle, je ne touchais jamais à cet argent. Dizier et moi nous vivions de mon faible gain!

—Pauvre et honnête creature! fit Ogive.

—Je ne questionnais plus, je ne demandais rien. Je me faisais la servante muette et désolée de cet homme qui m'avait aimée, qui était mon mari, et qui m'avait prise en mortelle haine, quand je sentais encore dans le fond de mon cœur que pour son salut je me serais fait tuer.

—Parfois je me demandais ce qui adviendrait de lui et combien pesaient ses fautes dans la balance divine, mais j'espérais encore, j'attendais toujours qu'il revint à Dieu.

Huguette passa les mains sur son front, comme si elle cherchait sa pensée mourante avec les vestiges de son bonheur.

—Il me dit un jour une chose épie, reprit Huguette, il me demanda de me prendre l'enfant quand il serait grand et de l'emmener, loin, si loin que j'ignorerais toujours ce qu'il serait devenu. Mais le chagrin causé par cette parole s'efforça, quand je vis mon Dizier admis dans l'école de vos jeunes clercs et puis, Donat disait cela pour m'effrayer sans doute.

—Je ne veux plus, je ne puis plus me souvenir d'une chose: je suis sa femme et je veux le sauver. Songez donc, Donat et Isabeau, c'est le malheur de l'enfant! Et je veux qu'il vive, qu'il soit heureux.

—Demoielle Ogive, vous qui pouvez tout, allez trouver le bailli, allez parler au juge criminel, donnez de l'or au geôlier. Nous partons, nous irons si loin que jamais on n'osera parler de nous. Je conduirai mon mari sur le tombeau des saints, et demanders pardon à Dieu et aux hommes, il fera pénitence, je vous le jure, il fera pénitence.

—Hélas! ma pauvre Huguette, répondit Ogive, ce que vous me demandez je ne puis le faire. La justice est au-dessus des considérations de douleur et de desespoir; elle pèse sur son œuvre sans regarder en arrière, sans voir si elle ne blesse pas des innocents. Vous le savez, vous l'avez vu, Donat fut coupable.

—C'est mon mari! répéta Huguette avec une obstination sublime.

—Mais ne pouvais-tu ouvrir les portes de la prison, reprit Ogive, je puis du moins m'occuper d'adoucir son sort.

—Merci! je vous remercie demoielle.

—Voulez-vous voir Dizier? demanda la sœur du chanoine.

Elle comprenait avec sa délicatesse infinie que la vue de l'enfant consolait seule la malheureuse épouse.

—Mon Dieu! s'écria Huguette, avec épouvante, s'il allait me parler de son père!

—Vous lui répondriez qu'il est absent pour longtemps.

—Où! où! dit Huguette, que l'innocent ne sache pas, qu'il n'apprenne jamais.

Elle n'ajouta rien et éclata en sanglots.

Ogive attira vers elle cette martyre et garda sur son épaule le front décoré de l'infirmité, puis, doucement, lentement, et d'une voix faible comme un murmure, elle lui dit:

—Vous ne quitterez plus notre maison, Huguette, Marianne vous préparera une petite chambre sous le colombage. Elle est claire et gaie. Comme j'ai peu de temps pour la surveillance du logis, vous me suppléerez parfois. Dizier a son nid d'oiseau au même étage. Vous n'oublierez pas, mais vous souffrirez moins que dans la maison de la côte Sainte-Catherine.

—Vous êtes un ange! fit Huguette, en baisant les mains d'Ogive.

—Mes pauvres vont venir, ajouta la sœur du chanoine, suivez-moi afin de prendre possession de votre chambre, vous y resterez tout le jour et vous le voulez, et, comme hier, nous garderons Dizier.

Alors Ogive, prenant Huguette par la main, la guida vers une pièce modestement meublée, mais dans laquelle entrant gaiement le soleil. Un bruit de riens d'enfant, des murmures de voix appelèrent Ogive vers la fenêtre.

—Voici mes pauvres, dit-elle; je descends, au revoir!

Un moment plus tard, Dizier rappliquait au mou.

—Comme te voilà pâle! s'écria-t-il en se jetant à son cou. Oh! je ne veux plus que tuailles seule les morts. L'air avec toi, je suis un homme. Tu ne sais pas tout ce qui s'est passé hier.

—L'entrée du gentil duc, si doux et si aimable qu'on l'aime tout de suite! Petit Jehan, l'orphelin qui logeait chez Chrystogone, à grande chance d'avoir saur le prince Charles, messire Jehan de Lorraine l'adopté. Quel méchant homme, ce Chrystogone! Tous les rouliers des environs s'enferraient chez lui.

—Mais son affaire est mauvaise, il sera au moins pendu, et ce sera bien fait n'est-ce pas, mère?

Il faut toujours avoir compassion de ceux qui souffrent, mon enfant, même quand ils sont coupables.

—J'ai pitié de Petit Jehan, mais pas de Chrystogone.

—Les méchants sont à plaindre, mon fils!

—Prier pour lui, ce sera comme si je le plaignais, dis?

—Ce sera mieux encore, chéri.

—Et bien! je prierais. L'abord je suis content ce matin.

—Oh! tu es content!

—C'est à dire je l'étais, avant de voir que tu a pitié.

—Et que l'est-il donc passé, Huguette? demanda Ogive en entraînant la malheureuse femme sur le banc circulaire entourant la salle.

—Je l'ignore, demoielle. Quand je suis arrivée, tout était fini. Isabeau morte, je l'avais veillée, et je revenais à la maison prendre des dispositions pour les funérailles. De loin, je vis la porte de ma demeure non pas ouverte, mais brisée. Je compris qu'il était arrivé un malheur, et je me précipitai en courant.

Dans la salle, un homme écrivait ce que lui dictait un juge. En face de ce magistrat se trouvait mon mari, garrotté, livide, la saeur de la mort au front. A côté de la table, vautre sur le sol comme une bête entravée, était un autre homme que j'avais jadis vu, le démon qui, autrefois, poussa Donat à la parole d'abord, un braconnage ensuite, pour le faire fuir, comme il a fini.

—Et dans le fond, tout au fond de la chambre, baïst l'ouverture d'un caveau laissant des choses d'or et d'argent.

—Ah! malheureux, je comprends...

—Vous parlez tout à l'heure de mes souffrances, demoielle, mais vous ne pouvez les comprendre. Grâce au Seigneur, j'ai gardé l'âme honnête, le cœur pur. Mais la bien d'autrui ne m'a tentée, et ma pauvreté me semblait heureuse et prédestinée, quand je me disais que le Seigneur me ménageait une place au paradis. Dans les premiers temps de mon séjour à Rouen, j'étais bien encore poursuivie par un horrible souvenir, mais l'impression s'effaçait, Donat reprenait ses outils, Isabeau me procurait du travail, et puis j'avais l'enfant. D'ailleurs nous autres chrétiennes, nous croyons toujours dans la bonté du Seigneur, dans la force de la prière. Je me disais que le temps des miracles n'est pas passé, que l'image du Sauveur Jésus domine toujours sur l'autel, et que la Vierge sacrée garde ses sept glaives saignants dans la poitrine. Ceux qui ne croient pas ne comprennent point ces choses, mais nous, c'est notre vie, le jour de notre âme, notre consolation.

—Je ne sais point ce qui se passa un soir, mais le lendemain, en rentrant, car j'avais veillé Isabeau malade, comme je viens de l'enlever morte, je trouvais une charette sous l'appentis, et le caractère de Donat me parut une seconde fois changé. Il avait fait le mal jadis, mais le poids d'un remords me provoquait qu'il viendrait au repentir, et j'attendais l'heure de Dieu. Hélas! attendit-elle donc passée? Donat commença à s'éloigner de la maison, il se procura un che et fit du trafic, et quand il revenait de ses voyages, il rapportait jusqu'à des phillips d'or. Oh! je vous le jure, demoielle, je ne touchais jamais à cet argent. Dizier et moi nous vivions de mon faible gain!

—Pauvre et honnête creature! fit Ogive.

—Je ne questionnais plus, je ne demandais rien. Je me faisais la servante muette et désolée de cet homme qui m'avait aimée, qui était mon mari, et qui m'avait prise en mortelle haine, quand je sentais encore dans le fond de mon cœur que pour son salut je me serais fait tuer.

—Parfois je me demandais ce qui adviendrait de lui et combien pesaient ses fautes dans la balance divine, mais j'espérais encore, j'attendais toujours qu'il revint à Dieu.

Huguette passa les mains sur son front, comme si elle cherchait sa pensée mourante avec les vestiges de son bonheur.

—Il me dit un jour une chose épie, reprit Huguette, il me demanda de me prendre l'enfant quand il serait grand et de l'emmener, loin, si loin que j'ignorerais toujours ce qu'il serait devenu. Mais le chagrin causé par cette parole s'efforça, quand je vis mon Dizier admis dans l'école de vos jeunes clercs et puis, Donat disait cela pour m'effrayer sans doute.

—Je ne veux plus, je ne puis plus me souvenir d'une chose: je suis sa femme et je veux le sauver. Songez donc, Donat et Isabeau, c'est le malheur de l'enfant! Et je veux qu'il vive, qu'il soit heureux.

—Demoielle Ogive, vous qui pouvez tout, allez trouver le bailli, allez parler au juge criminel, donnez de l'or au geôlier. Nous partons, nous irons si loin que jamais on n'osera parler de nous. Je conduirai mon mari sur le tombeau des saints, et demanders pardon à Dieu et aux hommes, il fera pénitence, je vous le jure, il fera pénitence.

—Hélas! ma pauvre Huguette, répondit Ogive, ce que vous me demandez je ne puis le faire. La justice est au-dessus des considérations de douleur et de desespoir; elle pèse sur son œuvre sans regarder en arrière, sans voir si elle ne blesse pas des innocents. Vous le savez, vous l'avez vu, Donat fut coupable.

—C'est mon mari! répéta Huguette avec une obstination sublime.

—Mais ne pouvais-tu ouvrir les portes de la prison, reprit Ogive, je puis du moins m'occuper d'adoucir son sort.

—Merci! je vous remercie demoielle.

—Voulez-vous voir Dizier? demanda la sœur du chanoine.

Elle comprenait avec sa délicatesse infinie que la vue de l'enfant consolait seule la malheureuse épouse.

—Mon Dieu! s'écria Huguette, avec épouvante, s'il allait me parler de son père!

—Vous lui répondriez qu'il est absent pour longtemps.

—Où! où! dit Huguette, que l'innocent ne sache pas, qu'il n'apprenne jamais.

Elle n'ajouta rien et éclata en sanglots.

Ogive attira vers elle cette martyre et garda sur son épaule le front décoré de l'infirmité, puis, doucement, lentement, et d'une voix faible comme un murmure, elle lui dit:

—Vous ne quitterez plus notre maison, Huguette, Marianne vous préparera une petite chambre sous le colombage. Elle est claire et gaie. Comme j'ai peu de temps pour la surveillance du logis, vous me suppléerez parfois. Dizier a son nid d'oiseau au même étage. Vous n'oublierez pas, mais vous souffrirez moins que dans la maison de la côte Sainte-Catherine.

—Vous êtes un ange! fit Huguette, en baisant les mains d'Ogive.

—Mes pauvres vont venir, ajouta la sœur du chanoine, suivez-moi afin de prendre possession de votre chambre, vous y resterez tout le jour et vous le voulez, et, comme hier, nous garderons Dizier.

Alors Ogive, prenant Huguette par la main, la guida vers une pièce modestement meublée, mais dans laquelle entrant gaiement le soleil. Un bruit de riens d'enfant, des murmures de voix appelèrent Ogive vers la fenêtre.

—Voici mes pauvres, dit-elle; je descends, au revoir!

Un moment plus tard, Dizier rappliquait au mou.

—Comme te voilà pâle! s'écria-t-il en se jetant à son cou. Oh! je ne veux plus que tuailles seule les morts. L'air avec toi, je suis un homme. Tu ne sais pas tout ce qui s'est passé hier.

—L'entrée du gentil duc, si doux et si aimable qu'on l'aime tout de suite! Petit Jehan, l'orphelin qui logeait chez Chrystogone, à grande chance d'avoir saur le prince Charles, messire Jehan de Lorraine l'adopté. Quel méchant homme, ce Chrystogone! Tous les rouliers des environs s'enferraient chez lui.

—Mais son affaire est mauvaise, il sera au moins pendu, et ce sera bien fait n'est-ce pas, mère?

Il faut toujours avoir compassion de ceux qui souffrent, mon enfant, même quand ils sont coupables.

—J'ai pitié de Petit Jehan, mais pas de Chrystogone.

—Les méchants sont à plaindre, mon fils!

—Prier pour lui, ce sera comme si je le plaignais, dis?

—Ce sera mieux encore, chéri.

—Et bien! je prierais. L'abord je suis content ce matin.

—Oh! tu es content!

—C'est à dire je l'étais, avant de voir que tu a pitié.

—Et que l'est-il donc passé, Huguette? demanda Ogive en entraînant la malheureuse femme sur le banc circulaire entourant la salle.

—Je l'ignore, demoielle. Quand je suis arrivée, tout était fini. Isabeau morte, je l'avais veillée, et je revenais à la maison prendre des dispositions pour les funérailles. De loin, je vis la porte de ma demeure non pas ouverte, mais brisée. Je compris qu'il était arrivé un malheur, et je me précipitai en courant.

Dans la salle, un homme écrivait ce que lui dictait un juge. En face de ce magistrat se trouvait mon mari, garrotté, livide, la saeur de la mort au front. A côté de la table, vautre sur le sol comme une bête entravée, était un autre homme que j'avais jadis vu, le démon qui, autrefois, poussa Donat à la parole d'abord, un braconnage ensuite, pour le faire fuir, comme il a fini.

—Et dans le fond, tout au fond de la chambre, baïst l'ouverture d'un caveau laissant des choses d'or et d'argent.

—Ah! malheureux, je comprends...

—Vous parlez tout à l'heure de mes souffrances, demoielle, mais vous ne pouvez les comprendre. Grâce au Seigneur, j'ai gardé l'âme honnête, le cœur pur. Mais la bien d'autrui ne m'a tentée, et ma pauvreté me semblait heureuse et prédestinée, quand je me disais que le Seigneur me ménageait une place au paradis. Dans les premiers temps de mon séjour à Rouen, j'étais bien encore poursuivie par un horrible souvenir, mais l'impression s'effaçait, Donat reprenait ses outils, Isabeau me procurait du travail, et puis j'avais l'enfant. D'ailleurs nous autres chrétiennes, nous croyons toujours dans la bonté du Seigneur, dans la force de la prière. Je me disais que le temps des miracles n'est pas passé, que l'image du Sauveur Jésus domine toujours sur l'autel, et que la Vierge sacrée garde ses sept glaives saignants dans la poitrine. Ceux qui ne croient pas ne comprennent point ces choses, mais nous, c'est notre vie, le jour de notre âme, notre consolation.

—Je ne sais point ce qui se passa un soir, mais le lendemain, en rentrant, car j'avais veillé Isabeau malade, comme je viens de l'enlever morte, je trouvais une charette sous l'appentis, et le caractère de Donat me parut une seconde fois changé. Il avait fait le mal jadis, mais le poids d'un remords me provoquait qu'il viendrait au repentir, et j'attendais l'heure de Dieu. Hélas! attendit-elle donc passée? Donat commença à s'éloigner de la maison, il se procura un che et fit du trafic, et quand il revenait de ses voyages, il rapportait jusqu'à des phillips d'or. Oh! je vous le jure, demoielle, je ne touchais jamais à cet argent. Dizier et moi nous vivions de mon faible gain!

—Pauvre et honnête creature! fit Ogive.

—Je ne questionnais plus, je ne demandais rien. Je me faisais la servante muette et désolée de cet homme qui m'avait aimée, qui était mon mari, et qui m'avait prise en mortelle haine, quand je sentais encore dans le fond de mon cœur que pour son salut je me serais fait tuer.

—Parfois je me demandais ce qui adviendrait de lui et combien pesaient ses fautes dans la balance divine, mais j'espérais encore, j'attendais toujours qu'il revint à Dieu.

Huguette passa les mains sur son front, comme si elle cherchait sa pensée mourante avec les vestiges de son bonheur.

—Il me dit un jour une chose épie, reprit Huguette, il me demanda de me prendre l'enfant quand il serait grand et de l'emmener, loin, si loin que j'ignorerais toujours ce qu'il serait devenu. Mais le chagrin causé par cette parole s'efforça, quand je vis mon Dizier admis dans l'école de vos jeunes clercs et puis, Donat disait cela pour m'effrayer sans doute.

re les dépoilles des châteaux et des églises amoncelées là par les rouliers. Huguette la broya sous son talon.

Puis elle alla décrocher le crucifix attaché par elle à la muraille afin de sanctifier une demeure vouée à l'exercice de la magie noire par Nikita l'Égyptienne. Ce crucifix, elle le porta de hors, afin de le préserver; puis, cherchant dans un meuble, elle trouva un élixir de longue brûlé et la lame d'un vieux couteau.

Un minute après, une lumière brillante dans la Maison du sabbat.

Il fallut peu de temps à Huguette pour amonceler les pauvres meubles dans la cheminée, moins de temps encore pour en approcher la lumière.

Elle sortit alors, et le crucifix dans ses bras, elle s'éloigna.

Quand elle fut arrivée au bas de la côte, une clarté rouge brillait vers le centre, et cette clarté allait grandissant comme un incendie.

Don! dit un bourgeois, en allumant des feux de joie au balcon de votre nouveau dor.

Mais Huguette, le bras étendu vers la flamme qui commençait à former une figure humaine, murmura:

—Que les feux purifient la maison du crime, et qu'il ne reste pas trace de la demeure maudite qui bûle par une fêe de Satan, abîmés les masurriers et les sacrilèges!

XII

L'INSINUATION DU PRIVILEGE.

Messire Loys Le Bottellier travail lait à son Histoire des archevêques de Rouen, dans la mansuette de laquelle la Pommeraye devait paraître plus tard tous les éléments de sa compilation savante, quand Fulgence pénétra dans son cabinet de travail.

Certes jamais type plus pare et plus beau ne rappela aux regards les figures angéliques d'Etienne et de Laurent, les diacres de la primitive Eglise. L'adolescent que nous avons vu un soir drapé dans sa robe de novice, et quant tant Jamèges pour la maison du chanoine faisait place à un homme dans l'éclat d'une brillante jeunesse. Son regard franc et par étincelait sous les traits de ses paupières, dont les cils longs et courbés projetaient une ombre sur sa joue. Un sourire grave et doux, dans la charité bannissait la tristesse, reposait sur ces lèvres. Son front resplendissait de la sérénité des anges; cette sérénité faite de repos en Dieu et de joie intime que se reflète sur le visage, et dont l'irradiation visible donna aux artistes la première idée des nimbes rayonnants dont ils environnèrent les dieux. Une chaude pâleur couvrait le visage, dont les lignes pures demeurent plus touchantes, en se fendant dans une sorte d'amaigrissement. L'austérité marquée de son dos cette figure angélique, en y ajoutant un caractère de mystique grandeur. Ses cheveux longs et blonds, bouclés comme ceux des anges ou des fils d'roi, tombaient sur son vêtement sombre. Les mains blanches se perdaient dans l'ampleur de son costume.

—C'est vous, Fulgence? dit le vieillard en posant sa plume sur le velin.

—Où mon père, c'est moi... et croyez-le! fait que le cas soit bien grave pour que j'ose vous arracher à votre travail.

—Un travail dont tu es le collaborateur modeste, mon fils. Fulgence, tu es bien pâle, ce matin, plus pâle que de costume. Songe-y la flamme ne doit pas encore consumer la lampe. Tu dois vivre, pour accomplir de grandes choses peut-être, mais à coup sûr pour donner à tous les exemples de vertu. Je ne veux pas, entend-tu, mon fils, mon élève, mon frère, que la pénitence prime en toi la charité.

Le jeune prêtre trembla légèrement.

—Je suis le disciple d'un Maître erudit, dit-il, et le serviteur n'est pas plus grand que le maître. Rassurez-vous mon ami: ce qui me vient vous supplier de demander pour moi est justement la facilité d'aimer se ministère. La charité dont vous faites la grandeur et la joie du prêtre.

—Alois, parle, Fulgence, parle mon enfant.

—Où mon père, mais laissez-moi à vos genoux, comme un fils implorant une grâce.

—Non Fulgence, à mes côtés et la main dans la main.

—Tout à l'heure, reprit le jeune prêtre, une suppliante se traînait à mes pieds comme je reste aux vôtres, elle pignait les mains comme je les joins moi-même, et priait comme je pleure.

—Mais de quoi s'agit-il donc, mon Dieu?

—Dans deux jours, le chapitre de Notre Dame, dont vous êtes le doyen, désignera les quatre chanoines chargés d'aller signifier au parlement, à la cour des aides et au bailliage, le privilège de la terre de Saint-Foy, grâce auquel le chapitre a droit chaque année d'accorder la grâce d'un condamné à mort. Eh bien! mon père, je demande à faire partie de ces messagers de la miséricorde. Je veux pénétrer dans les cachots empiés de terreur et de desespoir, je veux en ouvrir les portes à des misérables souillés de crimes, leur parler le langage de l'espérance, les encourager, s'ils n'attendent plus rien de Dieu, je veux, les voyant courbés par la honte et le remors, les rapprocher de ma poitrine, leur donner la moitié de mon âme et leur descendre sur leur front l'absolution divine. Je veux me donner à mes misères, les plus profondes de toutes, mi jeter avec l'élan d'une charité invincible, et triompher ainsi de la dernière lutte humaine que je sente encore en moi.

—Lapelle, mon enfant? demanda le chanoine, remué par les paroles de Fulgence, par sa voix tremblante, par ses regards troubles par ses pleurs.

—Mon ami, mon noble, mon saint ami, répondit Fulgence, mon père est mort lâchement assassiné, mon père qui j'aimais de la plus profonde tendresse. Et bien! sans savoir le nom du monstre qui m'a privé de ce père adoré, sans même soupçonner de ce que son mari, je me prends parfois à sentir contre lui des revêltes soudaines. J'ai peine à ne point le maudire. Il me semble parfois que son châtiement

serait un allègement à ma douleur. Je me demande si, le sachant dans les mains de la justice, je ne me réjouirais pas de le voir expier ses crimes. Je me débats contre cette pensée, je supplie le Seigneur de prendre l'assassiné en pitié, je lui demande la force de boire mon calice. J'éprouve sur mes membres des pénitences sanglantes, qui mettent la pâleur à mon front; je lutte contre la douleur jusqu'à tomber à demi mort dans ma cellule. Il me plaie de visiter les pauvres, de soulager les misères humaines; je veux toucher les plaies de l'âme, et me rapprocher des lépreux du crime. Peut-être à force de remplir ce ministère de mansuétude, d'écouter des aveux terribles et d'exercer sur moi la violence nécessaire pour entendre sans horreur et dégoût le récit des plus terribles forfaits, arriverai-je à dompter la dernière révolte, me rappelant que je suis un homme faible et pécheur, ne pardonnant pas encore comme pardonnait Jésus.

A Continuer

POUR L'ANGLETERRE.

MM. C. H. LAROCQUE & Cie

Marchands à Commission

A

ST. JEAN P. Q.

ONT BESOIN

Fait au 1er OCTOBRE PROCHAIN

8,000 MINOTS D'ORGE

de BONNE QUALITE pour lesquels ils paieront argent comptant 4 francs par 56 lbs.

Faites parvenir vos Commandes.

en mentionnant la quantité soit chez THOMAS ROY FILS ou à l'HOTEL BISAILLON à St. Jean.

Ces Messieurs achètent aussi argent comptant toutes sortes de produits, tels que GRAINS, GRAIS, LAINE ETC. ainsi que des MOUTONS gras, jeunes et vieux.

Its échangeant des TWEEDS, ETOFFES et FLANELLES pour de la laine à des conditions qu'on ne peut pas refuser. Ils paient le plus grand prix en argent comptant sur livraison.

Venez les visiter et vous enquisirez de l'exactitude des faits.

St. Jean, 7 Sept. 1877.



GODFROI CHAPLEAU

Manufacture de